

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit** Malathion 440 g/L EW

#### Autres moyens d'identification

**Code du produit** 50001290

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation de la substance/du mélange** : Peut être utilisé comme insecticide seulement.

**Restrictions d'emploi recommandées** : Utilisez comme recommandé par l'étiquette.  
Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse du fournisseur

FMC France  
11 bis Quai Perrache  
69002 LYON  
France

Téléphone: 04 37 23 65 70

Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com, fmc.france@fmc.com .

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversement appelez:  
Numéro d'appel d'urgence de la société - BIG (24h/24):  
+32 14 58 45 45

Urgence médicale:

Centres antipoison en France:

Paris: 01.40.05.48.48

Lyon: 04.72.11.69.11

Marseille: 04.91.75.25.25

Lille: 0800 59 59 59

ORFILA: +33 (0)1 45 42 59 59 (centre antipoison)

Société: 04.37.23.65.70, accessible de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Sensibilisation cutanée, Sous-catégorie 1B	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**

P261 Éviter de respirer les brouillards ou vapeurs.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection.

##### **Intervention:**

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P391 Recueillir le produit répandu.

##### **Élimination:**

P501 Éliminer le contenu et/ou le récipient conformément à la réglementation sur les déchets dangereux.

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version 2.1      Date de révision: 04.04.2024      Numéro de la FDS: 50001290      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 01.05.2019

malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]

### Étiquetage supplémentaire

EUH401      Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]	121-75-5 204-497-7 015-041-00-X	Acute Tox. 4; H302 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1.000 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1.000  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par	41

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version 2.1      Date de révision: 04.04.2024      Numéro de la FDS: 50001290      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 01.05.2019

		voie orale: 1.857 mg/kg	
Polyacrylic acid	9003-01-4	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 (Système res- piratoire) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1  Estimation de la toxi- cité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 617 mg/kg	>= 0,25 - < 1

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.  
Le malathion est un inhibiteur de la cholinestérase affectant les systèmes nerveux central et périphérique produisant une dépression respiratoire. En cas de signe d'inhibition de la cholinestérase, appelez immédiatement un médecin (médecin), une clinique ou un hôpital. Expliquez que la victime a été exposée à un insecticide organophosphoré. Décrivez son état et le degré d'exposition. Retirer immédiatement la personne exposée de la zone où le produit est présent.  
Ce produit contient un inhibiteur de cholinestérase. Ne pas utiliser si avis contraire du médecin.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés  
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.  
Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

- de sécurité et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.  
Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : L'exposition peut entraîner des nausées, des vomissements, des tremblements, des crampes, une faiblesse, un essoufflement, un ralentissement du rythme cardiaque, des maux de tête, des douleurs abdominales et de la diarrhée.  
L'exposition de la peau peut entraîner des symptômes légers tels que des démangeaisons, de l'urticaire ou une éruption cutanée, et des rougeurs de la peau. Les symptômes plus graves comprennent des éternuements, des yeux larmoyants qui démangent et des difficultés à respirer.  
Au contact, les premiers symptômes à apparaître peuvent être une irritation. Symptômes d'inhibition de la cholinestérase : nausées, maux de tête, vomissements, crampes, faiblesse, vision floue, pupilles pointues, oppression thoracique, respiration laborieuse, nervosité, transpiration, larmolement, bave ou écume de la bouche et du nez, spasmes musculaires et coma .
- Risques : Peut provoquer une allergie cutanée.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.  
ANTIDOTE : Si des symptômes d'inhibition de la cholinestérase (voir sous-section 4.2.) sont présents, administrer dès que possible du sulfate d'atropine, qui est souvent un antidote salvateur, à fortes doses, DEUX à QUATRE mg par voie intraveineuse ou intramusculaire. Répéter toutes les 5 à 10 minutes jusqu'à l'apparition de signes d'atropinisation et main-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

tenir une atropinisation complète jusqu'à ce que le produit chimique soit entièrement métabolisé.

Une rechute peut survenir après une amélioration initiale. **UNE SURVEILLANCE TRÈS ÉTROITE DU PATIENT EST INDIQUÉE PENDANT AU MOINS 48 HEURES SELON LA GRAVITÉ DE L'INTOXICATION.**

Si l'un des signes d'inhibition de la cholinestérase apparaît, appelez immédiatement un médecin, une clinique ou un hôpital. Expliquez que la victime a été exposée à un insecticide organophosphoré.

Décrivez son état et l'étendue de l'exposition. Éloignez immédiatement la personne exposée de la zone où le produit est présent.

En milieu industriel, l'antidote sulfate d'atropine doit être disponible sur le lieu de travail.

Des procédures de décontamination telles que le lavage du corps entier, le lavage gastrique et l'administration de charbon actif sont souvent nécessaires.

Le chlorure d'obidoxime (Toxogonin), ou le chlorure de pralidoxime (2-PAM), peuvent être administrés en complément, mais non en remplacement, du sulfate d'atropine. Le traitement par oxime doit être maintenu aussi longtemps que du sulfate d'atropine est administré.

Dès les premiers signes d'œdème pulmonaire, le patient doit recevoir un supplément d'oxygène et être traité de manière symptomatique.

De nombreuses informations sur l'inhibition de l'(acétyl)cholinestérase et son traitement peuvent être trouvées sur Internet.

Ce produit contient un inhibiteur réversible de la cholinestérase. Le sulfate d'atropine est un antidote. Soutenir la respiration si nécessaire avec l'élimination des sécrétions, le maintien de voies respiratoires perméables

et, si nécessaire, une ventilation artificielle. En l'absence de cyanose : Adultes - commencer le traitement en administrant 2 mg d'atropine par voie intraveineuse ou intramusculaire, si nécessaire, et répéter avec 0,4 à 2,0 mg d'atropine à 15 minutes d'intervalle jusqu'à ce que l'atropinisation se produise (tachycardie, rougeurs cutanées, bouche sèche, mydriase) ; Enfants de moins de 12 ans - dose initiale = 0,05 mg/kg de poids corporel et dose répétée = 0,02 à 0,05 mg/kg de poids corporel. Commencez le 2-PAM en même temps, en suivant les posologies et l'administration recommandées par le fabricant. La morphine, la réserpine, les phénothiazines et la théophylline sont probablement contre-indiquées.

Dès les premiers signes d'œdème pulmonaire, le patient doit recevoir un supplément d'oxygène et être traité de manière symptomatique. Observez le patient pour vous assurer que ces symptômes ne réapparaissent pas à mesure que l'atropinisation disparaît. En cas de contact avec les yeux, instillez une goutte d'homatropine.

Il peut être utile de montrer cette fiche de données de sécurité

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

au médecin.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique, CO<sub>2</sub>, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas répandre le produit déversé avec des jets d'eau à haute pression.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de phosphore  
Oxydes de carbone  
Oxydes de soufre

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.  
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

Information supplémentaire : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Si cela peut être fait en toute sécurité, arrêtez la fuite.  
Ne touchez pas et ne marchez pas à travers le matériau déversé.  
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.  
Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en interdire l'accès à toute personne non autorisée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir.  
Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.  
Recueillir le maximum possible de déversement à l'aide d'un matériau absorbant approprié.  
Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact personnel avec le produit, si possible, en utilisant des systèmes fermés avec système de contrôle à distance. Le matériel doit être manipulé par des moyens mécaniques autant que possible. Une ventilation adéquate ou une ventilation par aspiration locale est nécessaire. Les gaz d'échappement

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version 2.1      Date de révision: 04.04.2024      Numéro de la FDS: 50001290      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 01.05.2019

doivent être filtrés ou traités autrement. Pour la protection personnelle dans cette situation, voir la section 8.

Le produit ne doit jamais être chauffé au-dessus de 55°C. Un chauffage local au-dessus de cette température doit également être évité.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler l'aérosol. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des acides.

Température de stockage recommandée :  $\leq 25$  °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pesticide enregistré à utiliser conformément à une étiquette approuvée par les autorités réglementaires du pays.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
malathion (ISO) [contenant $\leq 0,03$ % d'isomalathion]	121-75-5	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Risque de pénétration percutanée, Valeurs li-				

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version 2.1      Date de révision: 04.04.2024      Numéro de la FDS: 50001290      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 01.05.2019

mites indicatives

### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Polyacrylic acid	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,348 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,2 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,2 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1,97 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,560 mg/kg

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]	Eau douce	1,2
Polyacrylic acid	Eau douce	0,003 mg/l
	Utilisation intermittente (eau douce)	0,0013 mg/l
	Eau de mer	0,0003 mg/l
	Utilisation intermittente (eau de mer)	0,00013 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	0,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0207 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,00207 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,003117 mg/kg poids sec (p.s.)

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Protection des mains  
Matériel : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la con-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

centration de la substance dangereuse au poste de travail. Portez des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques pour éviter le contact avec la peau en fonction de l'étendue de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition au matériau ne peut être évitée pendant une durée limitée, un pantalon imperméable et un tablier en matériau résistant aux produits chimiques ou une combinaison en polyéthylène (PE) suffiront. Les combinaisons de PE doivent être jetées après utilisation si elles sont contaminées. En cas d'exposition excessive ou prolongée, une combinaison de stratifié barrière peut être nécessaire.

Protection respiratoire : En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées.

Mesures de protection : Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser ce produit.  
Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi.  
S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.  
Porter un équipement de protection adéquat.

Les précautions mentionnées au dessus concernent principalement la manipulation du produit non dilué et la préparation de la solution à pulvériser, mais peuvent également être recommandées pour la pulvérisation.

Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections au dessus.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: liquide
Forme	: suspension
Couleur	: blanc cassé
Odeur	: semblable à de la colle
Seuil olfactif	: Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

---

Point/intervalle de fusion	:	< 0 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Inflammabilité	:	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	> 100 °C Méthode: Coupe fermée Pensky-Martens - PMCC
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	4,53 (25 °C) Concentration: 100 % (non dilué)
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	1.092 mPa.s (20 °C)  973 mPa.s (40 °C)
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

---

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : 1,072 (20 °C)

Densité : Donnée non disponible

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

### Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

Répartition de la taille des particules : Donnée non disponible

Forme : Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : Non comburant

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Poids moléculaire : Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.2 Stabilité chimique

Le malathion se décompose rapidement lorsqu'il est chauffé à des températures supérieures à 140°C, augmentant considérablement le risque d'explosion. Le chauffage local direct tel que le chauffage électrique ou à la vapeur doit être évité.

La décomposition dépend du temps ainsi que de la température en raison de réactions exothermiques et autocatalytiques auto-accélérées. Les réactions impliquent des réarrangements et des polymérisations libérant des composés volatils malodorants et inflammables tels que le sulfure de diméthyle et le méthylmercaptan.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter les températures extrêmes  
Éviter la formation d'aérosols.  
Le chauffage du mélange peut dégager des vapeurs nocives et irritantes.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Évitez les acides forts, les bases et les oxydants  
Amines  
Le produit peut corroder les métaux (mais ne répond pas aux critères de classification).

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Produit:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 425  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,75 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 4.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### Composants:

#### **malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.857 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: FIFRA 81.01
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,02 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: EPA OPP 81 - 3  
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après une inhalation de courte durée.
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: FIFRA 81.02

#### **Polyacrylic acid:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 617 - 1.405 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat, mâle et femelle): > 5,1 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

toxicité aiguë par la peau  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Produit:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : irritation légère

#### **Composants:**

##### **malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]:**

Méthode : FIFRA 81.05  
Résultat : irritation légère

##### **Polyacrylic acid:**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 4 h  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Produit:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : irritation légère

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

#### **Composants:**

##### **malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]:**

Méthode : FIFRA 81.04  
Résultat : irritation légère

##### **Polyacrylic acid:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version 2.1      Date de révision: 04.04.2024      Numéro de la FDS: 50001290      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 01.05.2019

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Produit:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Espèce : Souris  
Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.  
Remarques : A un effet sensibilisant.

#### Composants:

##### malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]:

Type de Test : Test de Buehler  
Méthode : FIFRA 81.06  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Méthode : OCDE ligne directrice 429  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Type de Test : Test de Magnusson-Kligman  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

##### Polyacrylic acid:

Type de Test : Test de fractionnement d'adjuvant  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Composants:

##### malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: positif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée  
Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo

: Type de Test: test d'aberration chromosomique

Espèce: Rat

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée  
Espèce: Rat

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

**Polyacrylic acid:**

Génotoxicité in vitro

: Type de Test: Test de mutation du gène

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Test de mutation du gène

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris

Résultat: positif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: essai de mutation inverse

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: positif

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo

: Type de Test: Aberration chromosomique de la moelle osseuse

Espèce: Rat (mâle et femelle)

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 475

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Dosage létal dominant des rongeurs  
Espèce: Souris (mâle et femelle)  
Voie d'application: Oral(e)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Composants:**

##### **malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 24 mois  
NOAEL : 6.000 ppm  
Résultat : positif

Remarques : Probablement cancérogène pour l'homme (IARC 2A)

Cancérogénicité - Evaluation : L'apparition de tumeurs a été observée à des niveaux d'exposition excessifs. Ceci peut être considéré comme non pertinent en termes de cancérogénicité possible pour l'homme lors d'une utilisation normale.

### **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Composants:**

##### **malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 132 - 152 mg/kg p.c./jour  
Symptômes: Réduction de la prise de poids des descendants.

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 400 mg/kg p.c./jour  
Tératogénicité: NOAEL: 800 mg/kg p.c./jour  
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Lapin  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 25 mg/kg p.c./jour

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

Tératogénicité: NOAEL: 25 mg/kg p.c./jour  
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Des tests sur les animaux n'ont montré aucun effet toxique  
- Evaluation sur la reproduction.

### Polyacrylic acid:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0, 53, 240, 460 mg/kg bw/day  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 240 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 53 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F2: NOAEL: 53 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Type de Test: Etude sur deux générations  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0, 53, 240, 460 mg/kg bw/day  
Toxicité générale chez les parents: LOAEL: 460 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 240 Poids corporel mg / kg  
Toxicité générale sur la génération F2: LOAEL: 240 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Dose: 0.117, 0.353, 1.06 milligramme par litre  
Durée d'un traitement unique: 14 jr  
Toxicité maternelle générale: NOAEC: 0,12 mg/L  
Tératogénicité: NOAEC F1: > 1,08 mg/L  
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEC F1: > 1,08 mg/L  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation (vapeur)  
Dose: 0.117, 0.353, 1.06 milligramme par litre

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

Durée d'un traitement unique: 14 jr  
Toxicité maternelle générale: LOAEC: 0,36 mg/L  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la reproduction : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme toxique pour la reproduction  
- Evaluation

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Composants:

##### **Polyacrylic acid:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Composants:

##### **Polyacrylic acid:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]:**

Espèce : Rat  
LOAEL : 34,4 mg/kg  
Voie d'application : Oral - nourriture  
Durée d'exposition : 90 d  
Organes cibles : Système nerveux  
Symptômes : Inhibition de la cholinestérase

##### **Polyacrylic acid:**

Espèce : Rat, mâle  
NOAEL : 40 mg/kg  
LOAEL : 100 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 12 months  
Dose : 6, 40, 100, 200 mg/kg bw/day  
Méthode : OCDE ligne directrice 452  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

Espèce : Rat, femelle  
NOAEL : 375 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 12 months  
Dose : 10, 66, 150, 375 mg/kg bw/day  
Méthode : OCDE ligne directrice 452  
Remarques : Selon les données provenant de composants similaires

### Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Composants:

##### **malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]:**

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### Effets neurologiques

#### Composants:

##### **malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]:**

Remarques : Aucune neurotoxicité observée dans les études animales.

### Information supplémentaire

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Truite Arc en Ciel): 0,74 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1,8 µg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: 285 mg/kg  
Durée d'exposition: 14 jr  
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50: 528 mg/kg  
Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)

### Composants:

#### **malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,18 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,72 µg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CI50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 4,06 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1.000

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,021 mg/l  
Durée d'exposition: 37 jr  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,00006 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1.000

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : 613 mg/kg  
Durée d'exposition: 14 jr  
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)

Remarques: Aucun effet négatif significatif sur la minéralisation de l'azote.  
Aucun effet négatif significatif sur la minéralisation du carbone.

Toxicité pour les organismes : DL50: 359 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

terrestres

Durée d'exposition: 5 jr  
Espèce: *Colinus virginianus* (Colin de Virginie)

CL50: 3.497 mg/kg  
Durée d'exposition: 5 jr  
Espèce: *Colinus virginianus* (Colin de Virginie)  
Remarques: Diététique

DL50: > 2.250 mg/kg  
Espèce: *Anas platyrhynchos* (canard colvert)

DL50: 0.38 µg/bee  
Point final: Toxicité aiguë par voie orale  
Espèce: Abeilles mellifères

### Évaluation Ecotoxicologique

Données Toxicologiques sur les Sols : Nocif pour l'environnement des sols.

Autres organismes importants pour l'environnement : Nocif pour les vertébrés terrestres., Nocif pour les invertébrés terrestres.

### Polyacrylic acid:

Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): 27 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

CL50 (*Oryzias latipes* (Killifish rouge-orange)): 62 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

CL50 (*Cyprinodonte* à tête de mouton): 236 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie )): 47 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en semi-statique

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes)): 0,75 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance

NOEC (*Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes)): 0,03

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance

CE50 (Skeletonema costatum (algue marine)): 105 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: ISO 10253

NOEC (Skeletonema costatum (algue marine)): 36 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: ISO 10253

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,13 - 0,205 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: Méthode EU C3

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les microorganismes : NOEC (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): 41 mg/l  
Durée d'exposition: 16 h  
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le malathion est biodégradable mais ne répond pas aux critères de biodégradabilité rapide. Il subit une dégradation rapide dans l'environnement et dans les stations d'épuration. Aucun effet néfaste n'est constaté à des concentrations allant jusqu'à 100 mg/l dans les stations d'épuration des eaux usées. La dégradation se produit à la fois par voie aérobie et anaérobie, principalement biologiquement.

#### Composants:

##### **malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

##### **Polyacrylic acid:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobie  
Inoculum: Boue activée, non adaptée  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

#### Composants:

##### **malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]:**

Bioaccumulation : Espèce: Poisson  
Facteur de bioconcentration (FBC): 95  
Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.  
Voir la section 9 pour le coefficient de partage octanol-eau.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,75

#### **Polyacrylic acid:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,27 (20 °C)  
pH: 3,59 - 3,63  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

log Pow: 0,23 (20 °C)  
pH: 3,59 - 3,63  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### **malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: mobilité moyenne dans le sol

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le rè-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

glement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Selon la directive-cadre sur les déchets (2008/98 / CE), les possibilités de réutilisation ou de retraitement doivent d'abord être envisagées. Si cela n'est pas possible, le matériau peut être éliminé par élimination vers une usine de destruction chimique agréée ou par incinération contrôlée avec épuration des gaz de combustion.

Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires, les aliments pour animaux ou les semences lors du stockage ou de l'élimination. Ne pas rejeter dans les égouts.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets dangereux.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Il est recommandé d'envisager les moyens d'élimination possibles dans l'ordre suivant: 1. La réutilisation ou le recyclage doit d'abord être envisagé. S'ils sont proposés au recyclage, les conteneurs doivent être vidés et rincés trois fois (ou équivalent). Ne pas rejeter l'eau de rinçage dans les réseaux d'égouts.  
2. Une incinération contrôlée avec épuration des gaz de combustion est possible pour les matériaux d'emballage combustibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

3. Livraison de l'emballage à un service agréé pour l'élimination des déchets dangereux.
4. L'élimination dans une décharge ou le brûlage à l'air libre ne doit avoir lieu qu'en dernier recours. Pour l'élimination dans une décharge, les conteneurs doivent être complètement vidés, rincés et perforés pour les rendre inutilisables à d'autres fins. En cas de brûlure, évitez de fumer.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN	:	UN 3082
ADR	:	UN 3082
RID	:	UN 3082
IMDG	:	UN 3082
IATA	:	UN 3082

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Malathion)
ADR	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Malathion)
RID	:	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Malathion)
IMDG	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Malathion)
IATA	:	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Malathion)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	:	9
ADR	:	9
RID	:	9
IMDG	:	9
IATA	:	9

#### 14.4 Groupe d'emballage

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

---

### ADN

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9

### ADR

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9  
Code de restriction en tunnels : (-)

### RID

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9

### IMDG

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F

### IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instruction d'emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Divers

### IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964  
Instruction d'emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Divers

## 14.5 Dangers pour l'environnement

### ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

### ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

### RID

Dangereux pour l'environnement : oui

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

### IMDG

Polluant marin : oui

### IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

### IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)	:	Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte: Numéro sur la liste 3  benzène (Numéro sur la liste 72, 5, 29, 28)
REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).	:	Non applicable
Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	:	Non applicable
Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte)	:	Non applicable
Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux	:	malathion (ISO) [contenant ≤ 0,03 % d'isomalathion]
REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)	:	Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement E1 DANGERS POUR

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

### L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles : 34, 84, 4, 4 bis  
(R-461-3, France)

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Rubrique ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement; Code de l'environnement R511-9) : 4510

#### Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ISHL	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TECI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce produit (mélange).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 : Provoque de graves lésions des yeux.  
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique  
Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée  
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
FR VLE : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France  
FR VLE / VME : Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des pro-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878



## Malathion 440 g/L EW

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.1	04.04.2024	50001290	Date de la première version publiée: 01.05.2019

duits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Skin Sens. 1B	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

#### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul

### Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

### Préparé par

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2024 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

FR / FR